



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Première réunion du Comité intergouvernemental pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Montpellier, France, 11-15 décembre 2000

MARCHE À SUIVRE POUR L'ACCREDITATION DES REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS

Seuls des représentants avérés d'organismes d'information (presse, photo, radio, télévision et cinéma) seront accrédités pour couvrir cette réunion au Palais des Congrès – Le CORUM à Montpellier, France. Pour éviter tout retard lors de votre arrivée sur les lieux de la conférence, vous êtes prié de faire parvenir le formulaire figurant au verso, dûment rempli, et accompagné d'une lettre de mission signée par votre rédacteur en chef ou chef de bureau, sans oublier une photocopie de votre carte de presse en cours de validité, à l'adresse suivante:

PNUE/Bureau d'information pour les Conventions

Maison internationale de l'environnement, Genève

15, chemin des Anémones, CH-1219 Châtelaine, Suisse

Tél. : +41-22-9178244/196/242, Fax : +41-22-7973464, Courrier électronique : iuc@unep.ch

Il est également possible de se faire accréditer sur place. Veuillez prendre note toutefois que la double accréditation n'est pas possible (par exemple en tant que représentant de la presse et délégué, ou comme représentant de la presse et membre d'une ONG).

À Montpellier, les cartes de presse pourront être retirées au comptoir d'accréditation des médias, sur présentation de deux pièces d'identité différentes comportant des photographies (passeport, carte de presse nationale officielle, permis de conduire, permis de travail, etc.), ou d'un badge de journaliste avec photographie émis par les Nations Unies à New York, à Genève, à Vienne ou à Nairobi.

Veuillez noter que les journalistes accrédités pour couvrir les réunions doivent effectuer leurs propres réservations de transport et d'hôtel.

Pour recevoir les communiqués de presse et d'autres informations au sujet de la Conférence, prière de prendre contact avec le Bureau d'information pour les conventions du PNUE, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou de consulter les sites Internet www.biodiv.org ou www.unep.ch/conventions.



**Première réunion du Comité intergouvernemental
pour le Protocole de Cartagena sur la prévention
des risques biotechnologiques**

**DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

(Prière de dactylographier ou d'écrire clairement en majuscules)

1. Nom : _____
 (Nom de famille) (Prénom)
2. Date de naissance : _____ 3. Lieu de naissance: _____
4. Nationalité : _____ 5. N° du passeport : _____
6. Adresse professionnelle permanente *(si elle ne correspond pas au siège de votre organisation)* :

7. Tél. : (____) _____ 8. Fax : (____) _____ 9. Courrier É. : _____
10. Adresse où l'on pourra vous joindre pendant la conférence :

11. Tél. : (____) _____ 12. Fax : (____) _____ 13. Courrier É. : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ORGANISATION

14. Nom de l'organisation : _____
15. Nom et titre de la personne à contacter : _____
16. Adresse postale du siège : _____
17. Tél. : (____) _____ 18. Fax : (____) _____ 19. Courrier . : _____
20. Statut / secteur :
Éducatif/Public _____ Gouvernement/ at _____
Privé _____ Autre (préciser) : _____
21. Type d'organe *(cocher autant d'options que nécessaire)* :
Journal quotidien _____ Photo/visuel _____ Télévision _____
Agence/service de presse _____ Radio _____ Hebdomadaire _____
Autre (préciser) : _____
22. Vos fonctions :
Opérateur _____ Réalisateur _____ Photographe _____ Reporter _____
Correspondant _____ Rédacteur _____ Producteur _____ Technicien _____
Autre (préciser) : _____
23. Langue(s) de travail de votre organe d'information : _____
24. Votre (vos) thème(s) ou rubrique(s) de spécialisation *(le cas échéant)* :

Date: _____ Signature: _____